

## La Pointe de Penmarc'h

Départ : Penmarc'h / Saint Pierre

Distance : 23.5 km dénivelé : 103 m temps : 2h00

Localité	Km Partiel	Km Total	N° Routes	Curiosités
Saint Pierre	0	0	VC	Phare d'Eckmühl-Sémaphore-canot de sauvetage
Kervily	1	1	VC	Corniche côtière
Kérity	1	2	VC	Petit port de pêche-môle
Le Ster	2.5	4.5	VC	Plage marais côtier
Poulguen	1.5	6	VC	Plage-monument
Poulguen Bihan	1	7	VC	Chapelle Saint Marc
Penmarc'h	2	9	VC	Eglise Sainte Nona
La Torche	4.5	13.5	VC	Pointe rocheuse-Panorama-Spot de surf
Ar Viben	3.5	17	VC	Musée de la préhistoire-Site
Saint Guénolé	3	20	D80	Rochers-port de pêche
La Joie	2.5	22.5	D80	Chapelle-côte rocheuse
Saint Pierre	1	23.5		



Un pays à forte identité s'offre à votre découverte à partir du phare d'Eckmühl. La montée des 307 marches qui vous mènera à 65m au dessus du Pays Bigouden pourra vous servir d'échauffement. L'immensité du paysage offert sur l'océan et la cote ciselée de criques, rochers, ports et plages de sable fin vous imprègnent d'un pays de marins. La visite de l'ancien canot de sauvetage « Papa Poydenot » vous rappelle aussi que les hommes ont parfois payé un lourd tribut à la mer. L'histoire des phares et balises vous est proposée au centre de découverte maritime à proximité. Peu après le départ de la randonnée le petit port de Kérity est une base estivale pour la récolte des algues. La traversée du marais du Ster vous fera atteindre le Poulguen et plus loin la chapelle Saint Marc. L'église paroissiale Sainte Nona vous dévoilera une partie de l'histoire de Penmarc'h. Le célèbre « spot » de glisse La Torche qui accueille de grandes compétitions vous montre la houle de l'Atlantique. Plus loin les rochers de Saint Guénolé vous signalent que la mer peu parfois présenter un paysage dantesque lors de ses furies hivernales. Une visite du port vous informe que le poisson bleu est roi en ce lieu. La chapelle de la Joie, sentinelle sur la mer depuis le XVème siècle méritera un arrêt lors de votre retour sur l'amer qu'est le Phare d'Eckmühl.

Phare d'Eckmühl

